

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DEAF 2023 52 026

Date d'envoi de convocation : 21 février 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 26
Votants : 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230313-DEAF202352026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 13 mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Louis ROUSSELIN, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Patrick BASSETTE, Marie-France BEAUVAIS, Daniel BIGOT, Audrey BUSSY, Frédérique CORMONT, Françoise DEGENETAIS, Philippe DESHAYES, Christine DONNET, Sylvie FICHET, Michèle GAUTIER, Didier GERVAIS, Isabelle JULIEN, Thierry LAFFINEUR, Georges LEMAITRE, Claudine MABIRE, Michel MAILLARD, Jacques MARTIN, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-Pierre PIROCCHI, Brigitte PRINCE, Denis RIOULT, Olivier ROCHE, Jean-Louis ROUSSELIN, Jean-Luc SERVILLE, Patrick SILORET, Frédérique VAUDRY.

Etaient absents à l'appel nominal : Sylvain CHICOT (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Marie-Claude CRESSENT (pouvoir à Didier GERVAIS) et Annie DURAND (pouvoir à Françoise DEGENETAIS).

Secrétaire de séance : Audrey BUSSY

Objet : désignation du secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le tableau du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner Audrey BUSSY qui remplira les fonctions de secrétaire au cours de la présente séance.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,


Olivier ROCHE